
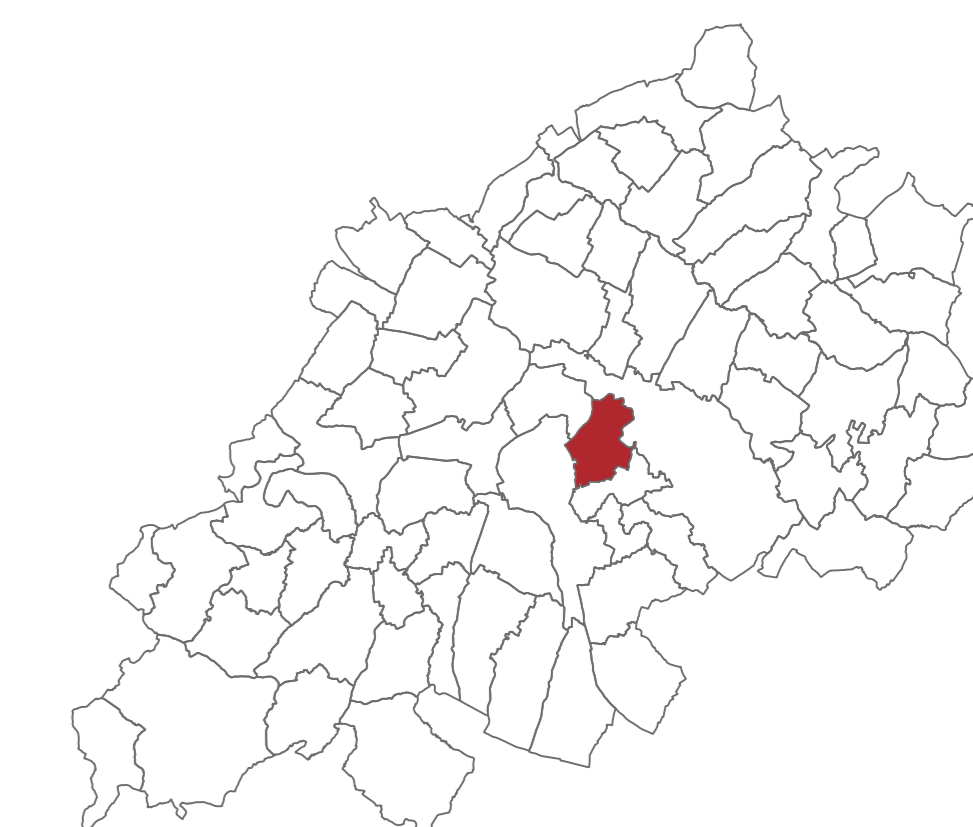


Gouffern en Auge
Urou-et-Crennes



PRESCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES

- ★ Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural - Protection souple
- ★ Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural - Identification
- ★ Arbre à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
- Haie ou alignement d'arbres à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural
- ▨ Espace boisé classé
- ▨ Patrimoine naturel à protéger pour des motifs écologiques
- ▨ Zone Humide
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- OAP

ZONAGE

- UBb : Secteur mixte à dominante d'habitat des villages ou des faubourgs des bourgs importants
- UCa : Secteur d'habitat pavillonnaire dense ou à densifier
- UCb : Secteur d'habitat pavillonnaire peu dense et/ou à préserver
- UH : Secteur de hameau ou de petit village
- UJ : Secteur urbain de jardin
- UE : Secteur d'équipement public et d'intérêt collectif
- UM : Secteur de la caserne militaire Lescot
- UZ : Zone d'activité économique
- N : Zone naturelle
- Nj : Secteur naturel de jardin
- A : Zone agricole
- Ap : Secteur agricole à protéger pour des raisons écologiques ou paysagères
- Ai : Secteur agricole inconstructible
- AZ : Activité artisanale ou industrielle située en zone agricole
- AUH